

Une fréquentation trimestrielle très contrastée

Au 1^{er} trimestre 2011, Midi-Pyrénées accueille dans ses hôtels 726 200 touristes qui séjournent 1,2 million de nuits. Si le nombre de touristes augmente de 1,5 %, la baisse de la durée moyenne de séjour conduit à un recul de 1,2 % du nombre de nuitées.

Baisse en fin de trimestre

Le recul significatif du nombre de nuitées en mars (- 5 % par rapport à mars 2010) explique la baisse de fréquentation trimestrielle. Le début d'année affiche pourtant une légère reprise : le mois de janvier bénéficie d'une hausse de fréquentation hôtelière (+ 2 %) et le mois de février reste stable. Des tendances valables tant pour la clientèle française qu'étrangère.

Chute dans les stations

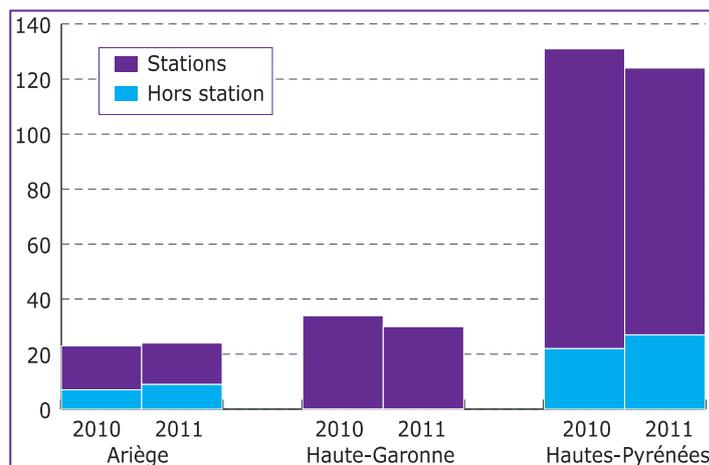
Avec un enneigement tardif et limité, le repli de fréquentation constaté au 4^e trimestre 2010 en montagne se confirme particulièrement dans les stations de ski au 1^{er} trimestre 2011. Le taux d'occupation y baisse de 6 points entre le 1^{er} trimestre 2010 et le 1^{er} trimestre 2011, de 9 points sur le seul mois de février.

La fréquentation des hôtels dans les stations de ski, qui représente 80 % des nuitées en montagne, est en recul (11 % de nuitées de moins), alors qu'elle augmente dans ceux de la montagne hors station de ski (+ 25 %).

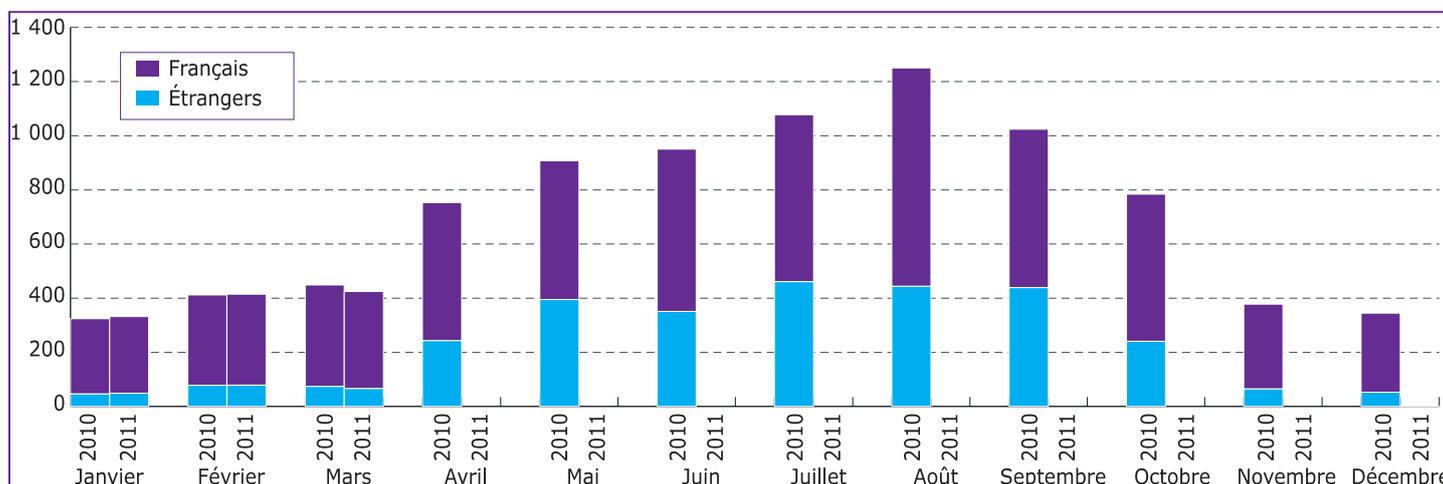
Taux d'occupation des hôtels par espace touristique (en %)

	Janvier		Février		Mars		1 ^{er} trimestre	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Lourdes	20	17	38	39	23	25	29	30
Montagne (hors station)	23	21	31	32	24	28	26	27
Stations de montagne	40	33	60	51	42	38	47	41
Rural	24	26	29	28	31	28	28	27
Urbain dont :	45	48	47	52	54	54	49	51
- Agglo de Toulouse	50	53	52	57	61	62	54	57
Midi-Pyrénées	38	39	43	44	44	43	42	42

Nombre de nuitées en montagne au 1^{er} trimestre (en milliers)



Nombre de nuitées (en milliers) dans les hôtels de Midi-Pyrénées en 2010 et 2011



Attractivité des hôtels en milieu urbain

Les hôtels en milieu urbain, qui concentrent 64 % des nuitées régionales sur le trimestre, restent les plus attractifs. Le taux d'occupation s'établit à 51 %, soit 2 points de plus qu'au 1^{er} trimestre 2010. Il s'élève à 57 % pour les hôtels de l'agglomération toulousaine (+ 3 points). Cette hausse s'observe uniquement sur les mois de janvier et février, où le nombre de nuitées augmente respectivement de 5 % et 7 %.

Dynamisme en Haute-Garonne et dans le Tarn

Au 1^{er} trimestre, l'activité hôtelière est plus dynamique qu'en 2010 en Haute-Garonne et dans le Tarn et, dans une moindre mesure, dans le Gers et le Lot. Elle se stabilise en Ariège, en Aveyron et en Tarn-et-Garonne. Seules les Hautes-Pyrénées affichent une baisse de fréquentation.

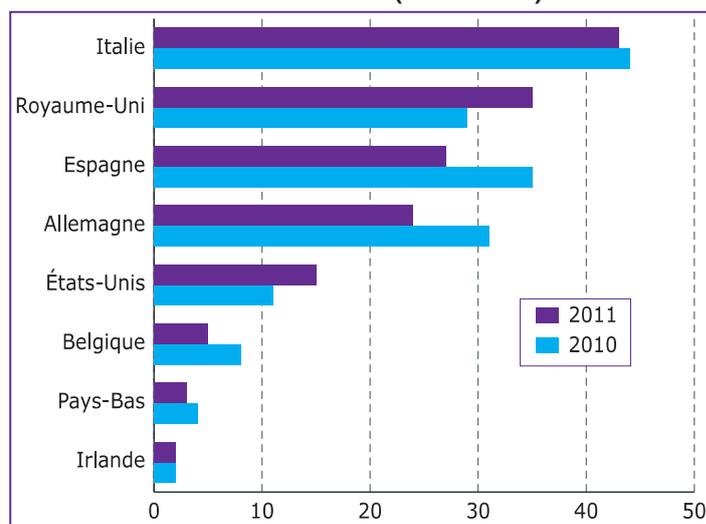
Affluence des Anglais et des Américains

Les touristes étrangers sont venus plus nombreux au 1^{er} trimestre 2011 (+ 6 % d'arrivées par rapport à 2010) mais sont restés moins longtemps (- 0,2 jour). Seuls les Anglais et les Américains séjournent davantage dans la région. Les Anglais représentent ainsi la deuxième nationalité dans les hôtels de la région, devant les Espagnols et les Allemands, dont la fréquentation recule nettement.

Taux d'occupation des hôtels par département (en %)

	Janvier		Février		Mars		1 ^{er} trimestre	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Ariège	35	33	41	39	35	39	37	37
Aveyron	23	26	28	29	31	29	28	28
Haute-Garonne	48	51	51	55	58	58	52	55
Gers	28	35	35	35	37	37	34	36
Lot	27	30	30	30	30	29	29	30
Hautes-Pyrénées	34	29	44	42	33	32	37	35
Tarn	31	34	34	41	40	40	35	39
Tarn-et-Garonne	38	39	41	46	48	44	43	43
Midi-Pyrénées	38	39	43	44	44	43	42	42

Nombre de nuitées dans les hôtels de Midi-Pyrénées en 2010 et 2011 (en milliers)



Avertissement : les données de l'année 2010 sont définitives, ainsi que celles de janvier 2011. Celles des mois de février et mars sont encore provisoires.

Méthodologie : sur insee.fr, rubrique Régions/Midi-Pyrénées/Conjoncture régionale/Les principaux indicateurs/Tourisme

Sources : Insee - DGCIS - Comité régional du tourisme et comités départementaux du Tourisme - Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie.

Premiers effets du nouveau classement hôtelier

Dans le cadre de la nouvelle réglementation, les premières demandes de reclassement émanent surtout d'établissements 2 et 3 étoiles : elles débouchent la plupart du temps sur des reclassements en 3 et 4 étoiles. C'est ce qui explique en partie que la capacité hôtelière régionale de 0 à 2 étoiles a fondu en un an. S'ajoute à cela que l'instauration de nouvelles normes de sécurité contraint certains hôtels à cesser leur activité hôtelière. Au 1^{er} trimestre 2011, seule l'occupation des hôtels très haut de gamme (4 étoiles et plus) augmente et atteint 53 % (+ 4 points par au même trimestre 2010).

Parc hôtelier régional par catégorie au 31 mars 2011

Catégorie	Chambres		Hôtels	
	Nombre	Évolution 2011/2010 (%)	Nombre	Évolution 2011/2010 (%)
0 étoile	2 920	- 6,4	116	- 7,2
1 étoile	2 291	- 6,8	106	- 7,0
2 étoiles	16 509	- 3,5	635	- 2,2
3 étoiles	14 440	3,0	266	8,1
4 étoiles	2 430	10,4	35	12,9
Ensemble	38 590	- 3,3	1 158	- 0,6

La réforme 2009 du classement Hôtel

En juillet 2009, la réforme du classement des hôtels entre en application ; elle vise à améliorer la qualité de l'offre, à harmoniser les critères aux niveaux national et international et crée une catégorie « 5 étoiles ». L'ancien classement reste en vigueur jusqu'en 2012. En Midi-Pyrénées, les premiers classements ont été délivrés au 2^e trimestre 2010. Pour plus d'informations : www.atout-france.fr